

UE 4 - DROIT FISCAL : 150 HEURES

1. Introduction générale au droit fiscal : 5 heures

2. L'imposition du résultat de l'entreprise : 60 heures

L'imposition des résultats dans le cadre des entreprises individuelles

L'imposition des résultats dans le cadre des sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés

L'imposition des résultats dans le cadre des sociétés de personnes

Les crédits d'impôt et les aides fiscales.

3. L'imposition du revenu des particuliers : 20 heures

L'impôt sur le revenu

La contribution sociale généralisée, la contribution au remboursement de la dette sociale, le prélèvement social.

4. La taxe sur la valeur ajoutée : 40 heures

5. L'imposition du capital : 15 heures

L'impôt de solidarité sur la fortune

Les droits d'enregistrement

Les impôts locaux.

6. Les taxes assises sur les salaires : 5 heures

7. Le contrôle fiscal : 5 heures